

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	27
PROCURATIONS : 6		

Séance du 20 OCTOBRE 2022

Date de la convocation
14 octobre 2022

Date d'affichage
14 octobre 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX
et le VINGT OCTOBRE

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Pierre COMBES, Maire de NYONS**

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme LOUPIAS, Adjoints, M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. CARRERE - M. RINCK - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT - Mme MACIPÉ - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : M. TATONI - Mme PILOZ - M. MOUTARD - M. TEULADE - Mme BOUNIN - Mme TEISSEYRE.

Excusé : M. ROUSSELLE

Absent : M. MONPEYSSEN

Secrétaire de séance : M. CATHENOZ

2022 - 10 - 97

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

AU PROFIT DE DEUX JEUNES NYONSAISES
POUR UNE PARTICIPATION AU 4L TROPHY

RAPPORTEUR : M. Pascal LANTHEAUME

La Commune est sollicitée par deux jeunes nyonsaises, Cannelle et Garance JOVÉ, qui sont en recherche de sponsors en vue de participer au 4L TROPHY.

Le 4L TROPHY est un raid humanitaire reliant la France au Maroc qui permet d'acheminer des fournitures scolaires et sportives, afin de favoriser la scolarité des enfants marocains.
Cette course est ouverte uniquement aux jeunes de 18 à 28 ans.

Compte tenu de la démarche entreprise et de sa dimension solidaire, il est proposé de verser 500,00 € aux deux participantes ; en contrepartie, le logo de la Ville de NYONS sera apposé sur le véhicule.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE l'attribution de cette subvention exceptionnelle de 500,00 € au profit de Cannelle et Garance JOVÉ (Article 6574 du Budget Communal).

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS.


